

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2021/12

**Extrait du registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 06 JUILLET 2021
Convocation en date du 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SUSINI Vincent ; MICAELLI Marie-Luce ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; PAOLI Franck ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine à PAOLI Christian ;
BARBONI Toussaint à GUIDICELLI Sébastien ;
ANGELI Filippu Antone à MICAELLI Marie-Luce ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole ;
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban.

Absents : SANTONI Marie-Josée ; COLOMBANI Victoria ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie.

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Attributions de subventions exceptionnelles au bénéfice d'Associations Sportives et Culturelles
Exercice 2021

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI – Madame Marie-Laure FILIPPINI – Monsieur Esteban SALDANA

Vote pour : 24

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 09 Juillet 2021

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide d'octroyer, au titre de l'exercice 2021, les subventions exceptionnelles aux Associations Sportives et Culturelles suivantes :

↪ A Casa Zittelina	200,00 €
↪ AFM Téléthon	200,00 €
↪ Basket Ball Aleria Ghisonaccia	500,00 €
↪ Corse Taekwondo les Tigres du Fiumorbu	500,00 €
↪ Costa Serena Handball	500,00 €
↪ Fium'Orbo Club Photo	1 000,00 €
↪ Libru in Paese	500,00 €
↪ U Ditale	750,00 €
↪ Parlemu Corsu	100,00 €
TOTAL	4 250,00 €

- DIT que la dépense sera prélevée sur le crédit inscrit au Budget Primitif Principal de l'exercice 2021 - Chapitre 65

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation

Le 1^{er} Adjoint au Maire



Christian PAOLI